

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 9 novembre 2020 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Esther Fortin, Manon Bougie et Solange Thibodeau, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond, Jean Perron, Jean-Pierre Fortier et Renaud Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont aussi présents messieurs Claude Poulin directeur général et Jean M^cCollough, greffier et directeur du Secrétariat général.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 31.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^o 20-12078

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par le greffier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^o 20-12079

Séance ordinaire du 26 octobre 2020

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que le greffier est donc dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par monsieur le conseiller renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2020 soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N° 20-12080

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, directrice du Service des finances et trésorière en date du 29 octobre 2020, dans lequel elle recommande le paiement des comptes au montant de 2 043 199,99 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice du Service des finances et trésorière Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes au montant total de 2 043 199,99 \$ couvrant la période du 16 octobre 2020 au 29 octobre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12081

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le remplacement d'une conduite d'adduction en servitude près de la 38^e Rue A

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
GIROUX ET LESSARD LTÉE	162 132,56 \$
R.J. DUTIL & FRÈRES INC.	216 090,05 \$
T.G.C. INC.	422 441,15 \$

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme dans un rapport en date du 2 novembre 2020 que toutes les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **GIROUX ET LESSARD LTÉE**;

ATTENDU : que ce rapport a été déposé et discuté au comité général du 2 novembre 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la soumission déposée par **GIROUX ET LESSARD LTÉE** au montant total de **162 132,56 \$**, incluant toutes les taxes applicables, pour le remplacement d'une conduite d'adduction en servitude près de la 38^e Rue A le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE la somme de 162 132,56 \$, incluant toutes les taxes applicables, soit financée par le fonds réservé immobilisations – usine de filtration.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12082

Acceptation de directives de changement pour les travaux de réfection des services municipaux dans la 141^e Rue, la 143^e Rue et la 10^e Avenue

ATTENDU : que pendant l'exécution du projet des travaux supplémentaires ont eu lieu;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, ing. directeur des Services techniques à l'effet d'autoriser les directives de changement DC-3, DC-4, DC-8 et DC-9 pour ces travaux au montant de 43 133,73 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les directives de changement suivantes :

DC-3 : Ajout de 3 puisards dans la 141 ^e Rue :	9821,74 \$
DC-4 : Branchement d'aqueduc 25 mm ø vs 20 mm ø prévu :	327,34 \$
DC-8 : Coupure de la conduite d'aqueduc 250 mm ø au coin de la 143 ^e Rue et 10 ^e Avenue :	8 701,94 \$
DC-9 : Perte de temps pour surplus d'excavation :	24 282,72 \$

QUE la somme de 43 133,73 \$ incluant toutes les taxes applicables soit financée à même le Programme de remise d'une partie de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12083

Remplacement d'une pièce sur un ozoneur situé à l'usine de filtration

ATTENDU : qu'une pièce servant à refroidir un ozoneur à l'usine de filtration est endommagée;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, ing. directeur des Services techniques à l'effet d'autoriser l'achat d'une pièce de remplacement sur cet équipement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'achat d'une pièce de remplacement pour un ozoneur auprès de la compagnie Suez au coût de 26 091,75 \$ US plus les taxes applicables.

QUE la somme de 26 091,75 \$ US plus les taxes applicables soit financée à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12084

Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud

ATTENDU : que la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud a adopté par son Règlement n° 62-20 le budget nécessaire à l'exercice financier 2021 au montant de 5 953 801 \$;

ATTENDU : que la quote-part de la Ville de Saint-Georges est estimée à 2 405 177 \$;

RÉSOLUTION N° 20-12084 (SUITE)

ATTENDU : qu'il y a lieu d'adopter ces prévisions budgétaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud pour l'exercice financier 2021, comme prévu à son Règlement n° 62-20 lesquelles s'élèvent à 5 953 801 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12085

Adhésion au Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour l'année 2021 et acceptation du protocole d'entente

ATTENDU : la recommandation de M. Jean M^cCollough, greffier à l'effet qu'une entente soit conclue avec Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour le transport des personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adhère au réseau de Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour l'année 2021 et accepte que la Ville soit le mandataire auprès du ministère des Transports du Québec.

QUE ce conseil autorise le paiement d'une somme de 67 696,44 \$ pour l'année 2021.

QUE la somme de 67 696,44 \$ soit financée à même le budget de fonctionnement de l'année 2021.

QUE ce conseil accepte la tarification des services aux usagers, tel que décrit au dépliant de l'organisme joint à la présente résolution.

QUE ce conseil accepte une entente à intervenir avec Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour offrir le service de transport adapté sur le territoire de la Ville pour l'année 2021, le tout en vertu du projet d'entente joint à la présente pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12086

Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par la Ferme Létourneau et fils inc.

ATTENDU : la demande de la Ferme Létourneau et fils inc. située dans la 175^e Rue, Saint-Georges auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour faire un échange de terrain avec M. Roger Létourneau et créer une servitude de paysage d'eau et d'aqueduc;

ATTENDU : que cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme et répond aux critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

RÉSOLUTION N° 20-12086 (suite)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil avise la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'il appuie la demande d'autorisation de Ferme Létourneau et fils inc. sur le lot 3 125 109 couvrant une superficie totale de 1804,9 m² sur le territoire de Saint-Georges incluant la servitude de puisage d'eau et d'aqueduc, le tout aux motifs suivants :

- ▶ La demande est conforme aux règlements d'urbanisme;
- ▶ Selon l'inventaire des terres du Canada, les sols sont de classe 3;
- ▶ Cette demande n'occasionnera aucune contrainte additionnelle au développement des établissements agricoles existants puisqu'aucune résidence ne sera ajoutée;
- ▶ L'homogénéité de la zone agricole ne sera pas altérée puisque la superficie en cause est minime et que la demande n'implique aucune nouvelle unité foncière.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12087

Autorisation aux Services juridiques à donner suite aux procédures requises pour assurer la remise en état du bâtiment situé au 11925 à 11945, 2^e Avenue

ATTENDU : que l'immeuble situé au 11925 à 11945, 2^e Avenue présente des signes de détérioration représentant un risque pour la sécurité des biens et des personnes;

ATTENDU : les risques d'écroulement et la proximité avec la voie publique;

ATTENDU : les démarches déjà effectuées auprès du propriétaire pour qu'il effectue les travaux requis pour rendre l'immeuble sécuritaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise les Services juridiques de la Ville à donner suite aux procédures requises afin d'obtenir un jugement obligeant le propriétaire à faire les travaux de remise en état du bâtiment et à défaut, autoriser la Ville à procéder aux travaux requis aux frais du propriétaire, incluant les frais d'études et d'expertises.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12088

Appui à la Municipalité de Saint-Philibert pour l'asphaltage de la route Cumberland (125^e Avenue)

ATTENDU : la demande d'appui de la Municipalité de Saint-Philibert dans sa demande auprès du ministère des Transports du Québec pour l'asphaltage de la route Cumberland (125^e Avenue);

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville de Saint-Georges appuie la Municipalité de Saint-Philibert dans sa demande auprès du ministère des Transports du Québec pour l'asphaltage de la route Cumberland (125^e Avenue).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12089

Autorisation de l'emplacement des sculptures de Beauce Art L'International de la sculpture pour l'édition 2020

ATTENDU : que Beauce Art L'International de la sculpture a déposé une demande concernant l'emplacement des sculptures et l'installation des pieux dès cet automne pour l'édition 2020 (reporté en 2021) du Symposium de sculptures;

ATTENDU : que les sculptures réalisées dans le cadre de ce symposium seront installées sur des terrains appartenant à la Municipalité qui en assurera l'entretien par la suite;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil confirme l'emplacement des sculptures le long du mur de soutènement et l'installation des pieux dès cet automne pour l'édition 2020 (reporté en 2021) du Symposium.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12090

Versement d'une subvention à un organisme accrédité

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Carole Paquet directrice des Loisirs et de la Culture, en date du 27 octobre 2020, dans lequel elle recommande le paiement de la subvention finale à l'Association du baseball mineur selon la politique de subvention en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit autorisé le versement de la subvention à l'Association du baseball mineur au montant de 8 658 \$.

QUE la somme de 8 658 \$ incluant toutes les taxes applicables soit financée à même le budget de fonctionnement 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12091

Versement d'une subvention au Club Rendez-vous

ATTENDU : que le Club Rendez-vous est un organisme sans but lucratif opérant un centre de ski de fond et de raquettes visant à promouvoir et développer la pratique de ces sports dans la ville;

ATTENDU : la demande d'aide financière déposée par le Club Rendez-vous pour la saison 2020-2021;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le versement d'une subvention de 8 000 \$ au Club Rendez-vous pour la saison 2020-2021.

QUE la somme de 8 000 \$ soit financée à même le budget de fonctionnement 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12092

Demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux bibliothèques publiques autonomes

ATTENDU : que pour les années 2020-2021, la Ville désire faire une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux bibliothèques publiques autonomes;

ATTENDU : la demande d'aide financière préparée par Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture jointe à la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise Mme Carole Paquet directrice du Service des loisirs et de la culture à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux bibliothèques publiques autonomes.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

QUE ce conseil avise le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux bibliothèques publiques autonomes de son engagement, à titre de partenaire, à financer la totalité du projet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12093

Nomination de membres sur le Comité des loisirs et des sports

ATTENDU : que le terme des mandats de quatre membres du Comité des loisirs et des sports venait à échéance le 13 octobre 2020;

ATTENDU : l'intérêt de MM. Daniel Drouin, Jean-Claude Gagné, Daniel Jacques et André Lessard à poursuivre leur implication au sein du Comité des loisirs et des sports;

ATTENDU : que le terme de M. Yves Gilbert vient à échéance le 13 octobre 2021 et qu'il a remis sa démission au sein du Comité ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil confirme la nomination de MM. Daniel Drouin, Jean-Claude Gagné, Daniel Jacques et André Lessard à titre de membres du Comité des loisirs et des sports pour la période du 13 octobre 2020 au 13 octobre 2022.

QUE de sincères remerciements soient transmis à M. Yves Gilbert pour son implication au sein du Comité des loisirs et des sports.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12094

Modification de la politique sur les conditions de travail des officiers-cadres à temps partiel du Service de la sécurité incendie

ATTENDU : que la structure de l'état-major du Service de la sécurité incendie a été modifiée le 1^{er} avril 2019;

ATTENDU : la recommandation de M^e Magalie Plourde, directrice des Ressources humaines et des Services juridiques et de M. Sylvain Veilleux, directeur du Service de sécurité incendie à l'effet de modifier les primes de garde pour les officiers;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'augmentation de la prime de garde des capitaines à 525,00 \$ et celle des chefs aux opérations à 550,00 \$, et ce, rétroactif au 1^{er} avril 2019 dans la structure salariale de la politique des conditions de travail de ses officiers-cadres à temps partiel, lesquelles modifications sont jointes à la présente résolution pour en faire partie comme si elles étaient au long reproduites.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12095

Embauche d'un régisseur – Parc et plein air pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin de remplacer M. Jean-Marie Dionne, coordonnateur – Immeubles et équipement;

ATTENDU : la recommandation du comité de sélection à l'effet d'embaucher M. Frédéric Roy à titre de régisseur – Parc et plein air;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Frédéric Roy à titre de régisseur – Parc et plein air pour le Service des loisirs et de la culture, à compter du 10 novembre 2020 selon les conditions de travail prévues dans la politique des employés-cadres de la Ville, classe 2 – échelon 9.

QUE trois semaines de vacances payées lui soient accordées pour l'année 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12096

Embauche d'un préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : l'intérêt manifesté d'un ancien employé de revenir travailler à titre de préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture pour une période temporaire;

ATTENDU : la recommandation de M^e Magalie Plourde, directrice des Ressources humaines et des Services juridiques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil de Ville autorise l'embauche de M. Mario Lacasse à titre de préposé à la maintenance pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2021, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12097

Démission d'une préposée aux salles d'exposition au centre culturel Marie-Fitzbach

ATTENDU : la lettre de démission reçue de Mme Diane Drapeau, à titre de préposée aux salles d'exposition au centre culturel Marie-Fitzbach;

ATTENDU : la recommandation de Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture à l'effet d'accepter cette démission;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la démission de Mme Diane Drapeau à titre de préposée aux salles d'exposition au centre culturel Marie-Fitzbach, et ce, à compter du 1^{er} novembre 2020 et que de sincères remerciements lui soient adressés pour les services rendus à la Municipalité.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS :

LISTE DE PERMIS D'URBANISME ET CERTIFICATS

La liste des permis d'urbanisme et certificats pour le mois d'octobre 2020 au montant de 11 618 240 \$ est déposée au conseil.

RÉSUMÉ COMPARATIF ANNUEL DE LA LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le résumé comparatif annuel de la liste des permis et certificats émis jusqu'à la fin du mois d'octobre 2020 est déposé au conseil.

CORRESPONDANCE :

Un bordereau de correspondance, comprenant 1 item, est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier sur la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud, par madame la conseillère Manon Bougie sur le comité de la santé, par monsieur le conseiller Serge Thomassin sur le comité de mise en candidature pour la Finale des Jeux du Québec, par madame la conseillère Solange Thibodeau sur le Comité des arts et de la culture, par monsieur le conseiller Renaud Fortier sur la Table de concertation en logements sociaux et par monsieur le maire Claude Morin sur la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Renaud Fortier demande des informations concernant la disponibilité des terrains pour l'auto construction et les normes pour les habitations intergénérationnelles.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 12, sur proposition de madame la conseillère Solange Thibodeau, appuyé par monsieur le conseiller Renaud Fortier, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

JEAN M^cCOLLOUGH
Greffier